



BULLETIN n° 166 - Juillet 2021

EN ÉTÉ FAIS CE QU'IL TE PLAÎT !

Chers adhérents, voici le dicton du trimestre, à mettre en pratique, mais avec prudence bien sûr !

MANIFESTATIONS

Forums des associations le dimanche 5 septembre

ABON sera présente :

- au forum d'Orsay (gymnase Blondin de 9h à 17h)
- au forum de Bures (parc de la Grande maison de 9h à 18h)

Forums des associations de l'Université Paris Saclay le jeudi 23 septembre de 12h à 14h sur le parking du bâtiment 332/333.

Nous avons vraiment besoin de nouveaux volontaires pour tenir les stands, (par roulement de 2h minimum).

Signalez-vous au plus tard le 1^{er} septembre : bures-orsay-nature.asso@universite-paris-saclay.fr

Fête du patrimoine le 18 et 19 septembre

Le verger Nozeran sera en visite libre l'après-midi, ouvert à tout public de 14h à 17h30.



LE VERGER

Le pommier planté en mémoire de Bernadette Fontanella est sorti de l'anonymat.

Il est désormais identifié par la belle épitaphe offerte par Terre et Cité.

Il semblerait que la récolte de pommes soit compromise cette année, aucune trace de pommes sur les arbres. Par contre les kiwis ont toutes leurs chances, ils ont échappé au gel.

WEEK-END MYCOLOGIQUE A BELLEME

Nous espérons tous que l'assouplissement des contraintes actuelles nous permettra encore de prendre ensemble un grand bol d'air dans le Perche, à l'occasion de notre traditionnel week-end mycologique. Et bien sûr toujours sous la houlette de Robert !

Du **vendredi 22 octobre au dimanche 24 octobre 2021**, c'est depuis Bellême, à l'ouest du Parc Naturel Régional du Perche, que nous irons à la découverte de la forêt domaniale de Bellême. Elle est très prisée des mycologues : chaque année y sont organisées les "[Mycologiades Internationales de Bellême](#)"

L'hébergement est réservé au [gîte communal de Bellême](#), situé au centre historique de la ville.

Le nombre de participants (entre 15 et 20) déterminera le coût par personne : la location du gîte pour sa totalité est forfaitaire. Il faudra ajouter les deux dîners assurés par un traiteur. Nous serons autonomes pour les petits déjeuners. Prévoyez un budget total d'environ 130€ par personne.

Pour vous inscrire, envoyez-nous dès maintenant un chèque de 50 € par personne à l'ordre de ABON.

Attention : **pas de virement** pour faciliter la gestion en cas de difficultés d'organisation.

SORTIES NATURE et RANDONNÉES

Les visites gratuites du Jardin botanique du campus Paris Saclay avec François Bria, responsable des collections végétales, reprendront à partir du 9 septembre, pour en savoir plus :

www.universite-paris-saclay.fr/jardin-botanique.

Le dernier programme des activités nature en Essonne est en ligne :

[Rendez-vous nature en Essonne de juillet à octobre](#)

Cloé Fraigneau de l'Association ERON vous propose aussi de nombreuses sorties ornithologiques ou sur d'autres thèmes. Consultez le site <http://eron.asso-web.com>

ABON n'est pas l'organisateur des randonnées ! Pour toutes demandes : randoliberte91@gmail.com

Tous les détails sont ici : [Programme automne 2021](#)

CONFERENCES

L'indisponibilité des salles communales, les délais d'organisation, nous ont rendu impossible l'organisation de conférences avant le mois d'octobre 2021.

Si tout va bien, les prochaines conférences se tiendront comme d'habitude, soit à la Bouvêche (Orsay) soit à la Grande Maison (Bures), les mardis suivants à 20 h (au lieu de 20h30) :

12 octobre à Bures ; 7 décembre à Orsay ; 18 janvier 2022 à Bures ; 15 mars à Orsay ; 10 mai à Orsay.

PLATEAU DE SACLAY

Cristiana et Emmanuel Vandame font partie des propriétaires agricoles du plateau de Saclay qui luttent contre l'urbanisation galopante du plateau et le démembrement des terres agricoles. Le 30 mai dernier, une assemblée populaire s'est tenue chez eux, avec des personnes de tout bord qui avaient envie de réaliser des actions concrètes pour un avenir soutenable sur le Plateau. Plus de 150 personnes étaient présentes et les ateliers organisés ont permis des échanges très riches. L'évènement était organisé par :

[CCL18](#), [Ecopolien](#), [Extinction Rebellion](#), [Les Jardins de Cérès](#), [Terre-à-Terre ENS-PS](#), [Youth for Climate IdF](#).

Les Vandame hébergent aussi un campement intitulé « ZACLAY » dont les objectifs sont identiques : limiter « la casse » sur le plateau de Saclay et réduire la construction de la ligne 18...

Une enquête publique est ouverte du 28 juin au 30 juillet. Elle concerne la construction du tronçon ouest de la ligne 18, de la gare CEA Saint-Aubin jusqu'à la gare de Versailles Chantiers.

Voici le lien : [Enquête publique ligne 18 -> onglet "Déposer une observation"](#) .

Deux réunions publiques sont prévues le 6 juillet à Guyancourt et le 8 juillet à Versailles de 19h à 21h en présentiel (inscription obligatoire) et en visio-conférence.

A ce sujet vous trouverez ci-dessous la lettre qu'Emmanuel Vandame a envoyée au sous-préfet de l'Essonne le 8 juin 2021 :

« Monsieur,

En date du 9 avril, vous avez convoqué les agriculteurs du plateau de Saclay aux fins d'un échange avec la SGP concernant les fonctionnalités agricoles. Lors de cette réunion, la SGP nous a expliqué comment nous pourrions nous rendre dans nos parcelles avec nos matériels en nous présentant des plans sans échelle et sans aucune mesure, sans connaître les rayons de girations de nos matériels ni la longueur maximum des engins que nous sommes susceptibles d'utiliser.*

Ensuite, on nous a aussi expliqué que toutes nos demandes concernant les passages en tranchée couverte étaient extrêmement onéreuses et donc inacceptables et enfin, très compliquées à réaliser à certains endroits à cause de nappes phréatiques perchées !!

On parle bien de la Société en charge de construire 220 kilomètres de lignes de métro dont la quasi-totalité est en tunnel, sous des habitations, des étangs et que sais-je encore.

Nous avons très vite compris que, comme à son habitude, la SGP va faire ce qu'elle veut à moindre coût (c'est un peu le fil rouge de cette entreprise suite à tous ses écarts budgétaires réalisés depuis 10 ans et pointés par la cour des comptes).

A l'issue de cette réunion, vous vous êtes félicité de sa tenue et avez donné rendez-vous à tous les participants trois semaines plus tard en exigeant de la SGP qu'elle travaille sur des modèles avec des échelles et des vraies mesures.

Nous sommes à deux mois de ce rendez-vous, et fidèle à ses grands principes, la SGP n'écoute pas plus le sous-préfet que les acteurs du terrain. Seule nouvelle pendant tout ce temps, un coup de téléphone de Mr Pullet qui me faisait part d'un nouveau problème : le « RER vélo » qui ne pouvait pas passer si l'on faisait la piste agricole entre Villiers le bâcle et la zone des graviers !! On voit bien quelles sont les priorités de nos dirigeants.

Comme vous le savez, entre la mi-juin et la mi-juillet, certains agriculteurs prennent des congés car ensuite vient le temps des moissons et les emplois du temps sont uniquement consacrés au travail dans les champs. Alors, quand aura lieu la prochaine réunion ? Là encore, une technique bien éprouvée de la SGP qui dit avoir un calendrier très serré pour la construction de cette ligne 18 et qui dans le même temps, ne remplit pas ses obligations de consultations constructives.

Nous sommes des professionnels de l'agriculture avec un sens très aigu de la gestion de nos entreprises, notre temps est précieux et je trouve scandaleux que l'on nous traite avec autant de mépris.

Certains s'émeuvent de l'installation d'un camp d'opposants au projet de l'Etat. Certains disent qu'alors que nous étions en phase de discussion, cela pourrait signer un coup d'arrêt à toutes tractations. Certains disent également que si nous ne sommes pas constructifs, la SGP a dans ses poches l'autorisation de construire le viaduc.

La menace, toujours et encore, plutôt que de construire ensemble un avenir meilleur pour nos enfants.

En premier lieu, je vous invite à aller rencontrer ces personnes, la plupart sont des étudiants faisant de hautes études et très inquiets de ce qu'on va leur laisser.

Ensuite, il ne faut pas vous étonner si la contestation monte. La SGP ne respecte rien ni personne et ce, depuis plus de dix ans.

Vous souhaitez des apaisements, respectez les riverains, les agriculteurs, écoutez-nous quand on vous dit que seul le maintien de la zone de protection agricole et forestière ne suffit pas, écoutez-nous quand on vous demande des tranchées ouvertes...

Imaginez juste un instant, une tranchée ouverte à la sortie du viaduc jusqu'à l'entrée du souterrain, pas de montée ni descente pour le métro, un bruit de circulation complètement réduit pour les riverains, les circulations agricoles et autres pourraient se faire grâce à des ponts.

Je n'ai pas le sentiment que nous demandions la lune, juste de pouvoir conserver des terres agricoles fonctionnelles et un plateau de Saclay sauvegardé pour les générations futures.

Quand le gouvernement va-t-il arrêter de brader notre alimentation et celle de nos enfants sur l'autel de l'économie ? Se retrancher derrière l'éternel discours du coût est bien trop facile : c'est se concentrer sur l'arbre plutôt que de regarder la forêt.

En tant que sous-préfet, vous serez sur le secteur pendant deux ou trois ans et puis vous prendrez en charge un autre poste, ailleurs.

Par contre les habitants riverains de cette ligne de métro, et les agriculteurs vont devoir vivre avec cette chose pendant des décennies. Voilà pourquoi nous vous demandons :

- *d'exiger de la SGP de consulter encore et encore, et dans des délais normaux*
- *de reporter à l'Etat ce qu'il se passe réellement sur le plateau de Saclay,*
- *de dire à nos décideurs si réellement, comme l'a dit Monsieur Paullet, seules quatre ou cinq personnes sont dédiées aux études de la ligne 18. C'est bien trop peu face aux enjeux en cours.*
- *de faire en sorte que la ligne 18 s'insère au moins mal sur le plateau de Saclay.*

Monsieur le sous-préfet, vous voulez de l'apaisement, voilà quelques clés qui vous permettront d'ouvrir les portes d'un avenir meilleur.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées. »

Emmanuel Vandame

Vous pouvez ne pas être d'accord avec le contenu de cette lettre. ABON vous invite à un droit de réponse rédigé. Les échanges contradictoires paraîtront dans un prochain bulletin.

Dernières nouvelles du plateau : depuis cette lettre, une autre réunion sur la ligne 18 s'est tenue avec la SGP, les agriculteurs, les élus, Terre et Cité et le sous-préfet le 11 juin.

D'après le rapport du conseil départemental de l'Essonne du 3 mai, il est envisagé d'abandonner la construction du site propre pour les transports en commun entre Châteaufort et le CEA de Saclay. Une nouvelle enquête publique sera lancée.

Se protéger des piqûres de tiques dans son jardin

Extrait d'un article de Jean-François Cosson, spécialiste de l'écologie des maladies infectieuses à l'Institut national de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE).

Toutes les études convergent. En Europe de l'Ouest, 30 % à 50 % des piqûres de tiques ont lieu dans les jardins privés et les parcs municipaux.

Évidemment, pas n'importe quel parc ou jardin ; et c'est ici la bonne nouvelle : si nous parvenons à diminuer les risques de piqûre dans ces lieux, nous aurons alors fait un grand pas dans la prévention des maladies liées aux tiques.

Si le risque d'être piqué par une tique dans votre jardin du centre-ville est à peu près nul, ce n'est pas le cas dans votre potager ou votre aire de pique-nique préférée en pleine campagne ou à l'orée d'une forêt. C'est que les tiques *Ixodes ricinus*, l'espèce qui pique le plus fréquemment l'homme, aiment les milieux humides pour survivre, et habités d'une grande diversité d'animaux (rongeurs, chevreuils, oiseaux et lézards) pour se nourrir et se reproduire.

Sur la base de ces constatations toutes simples, des équipes formées de scientifiques et de citoyens commencent à réfléchir et à mener des expérimentations sur comment aménager nos parcs et jardins de façon à limiter ces piqûres. Avec en ligne de mire, une réduction des risques de 30 à 50 % pour les personnes et leurs animaux domestiques.

Au jardin, évitez l'ombre et l'humidité

Les tiques ayant besoin d'ombre et d'humidité, on peut réduire leur présence en créant des aires dégagées et ensoleillées : coupez la végétation, élaguez la base des arbres, enlevez les tas de feuilles et scellez les murs de pierre et les allées empierrées ; placer les haies et les massifs loin des zones fréquentées ; laissez sécher complètement la pelouse entre deux arrosages et compostez – ou brûlez – la végétation coupée.

Si votre habitat jouxte une forêt, aménagez une bande d'un mètre de large avec des plantes espacées sur du paillis sec (écorce) ou du gravier. Recouvrez les aires de jeux et les aires de pique-nique de cette même matière et aménagez de petits chemins. Les tiques auront ainsi beaucoup plus de difficultés à entrer et à circuler dans votre jardin. Un pesticide pourra être appliqué de manière sélective sur ces zones aménagées pour augmenter l'effet barrière.

Déparasitez les animaux

Animaux domestiques (chiens, chats) et sauvages peuvent ramener des tiques adultes – qui pourront pondre des milliers d'œufs – dans nos parcs et jardins.

C'est pourquoi il faut régulièrement déparasiter les animaux domestiques, que ce soit mécaniquement (avec brosse et peigne) ou à l'aide de répulsifs ou d'acaricides.

Mais que faire avec les animaux sauvages ? On pourra par exemple installer une clôture pour empêcher le passage de chevreuils qui constituent la source de nourriture de plus des trois-quarts des tiques adultes, et sont donc essentiels à leur reproduction.

Pour les rongeurs, mulot ou campagnol, la tâche s'avère plus compliquée. Contrôler leur population par piégeage demeure en effet peu efficace, ces derniers et leurs tiques recolonisant rapidement les lieux. La solution consisterait à les déparasiter eux aussi à l'aide de pièges automatiques spécialement créés à cet effet. C'est de cette façon que des citoyens du New Jersey aux Etats-Unis ont fait chuter de 90% [Journal of medical entomology](#) l'abondance des tiques et la prévalence de l'infection de *Borrelia burgdorferi* (l'agent infectieux de la maladie de Lyme) après seulement deux ans d'utilisation. Dans le Connecticut, les autorités ont également mis en place des stations pour déparasiter les chevreuils avec des résultats convaincants.



Favorisez leurs ennemis naturels

Les tiques ont relativement peu d'ennemis naturels, mais des témoignages concordants indiquent toutefois que les pintades et les poules constituent de redoutables mangeurs de tiques.

On peut également les confronter à leurs propres parasites : des vers microscopiques de différentes espèces (*Steinernema carpocapsae* ou *Heterorhabditis bacteriophora*) – complètement inoffensifs pour l'homme et les animaux domestiques – sont par exemple conseillés. Mélangez les vers avec de l'eau et dispersez-les dans votre jardin ([Buglogical control system](#)) en veillant à garder la zone traitée bien humide pendant une bonne semaine pour permettre aux vers de bien s'y établir. L'efficacité de cette méthode n'est cependant pas garantie car ces vers sont également actifs contre de nombreux insectes (dont certains utiles contre les maladies végétales) ; cela provoque un effet de dilution et diminue l'impact sur les tiques en milieu naturel.

Plus efficaces, les champignons entomopathogènes, qui parasitent les arthropodes, insectes et acariens, et finissent invariablement par les tuer. *Beauveria bassiana* ou *Metarhizium anisopliae* sont les plus utilisés en lutte biologique. Les habitants du comté de Dutchess (Etat de New York) assistés d'équipes scientifiques ont

ainsi réduit de 60 % la densité des tiques dans leurs propriétés, en capturant les rongeurs avec des pièges spéciaux qui les pulvérisent de spores de ces champignons. Les rongeurs sont ensuite libérés et les champignons s'occupent de les déparasiter en tuant leurs tiques.

Pour faire face aux situations les plus difficiles, certains voudront se tourner vers les pesticides : il faut rappeler ici que leur utilisation réclame une grande prudence et un usage ciblé sur les zones aménagées décrites plus haut dans les endroits les plus fréquentés ; nombre de pesticides demeurent en effet très nocifs pour les animaux domestiques, les enfants, la faune et la flore.

Jean-François Cosson

BIBLIOTHÈQUE

Dernières revues reçues :

L'Oiseau Mag, n°142, printemps 2021. Les refuges LPO

Revue Salamandre, n°263, avril-mai 2021. Dossier : l'oiseau qui ne s'arrête jamais (le **martinet**). La loutre en France. La face cachée de l'écureuil

Revue Salamandre, n° 264 juin-juillet 2021. La vie sur les dunes (sable). Tourbières, un monde à part. Dossier : **les lézards**.

Miniguide Salamandre, n° 109. Les fleurs des bords de mer.

La Garance voyageuse, n° 133 printemps 2021. La bryone. La pollinisation, noces florales. Le souci des jardins. Gregorio Lopez, botaniste autodidacte du XVI^e siècle. L'huile de cade.

La Garance Voyageuse, n°134, été 2021. Le peuplier noir. L'oranger des Osages. Plan national d'actions pour les messicoles. Orchidées, graal des explorateurs. L'odontite des Alpes (plante rare et protégée)

La Hulotte, n°111. Pierrot amoureux (Les moineaux, suite)

Le Castor de la Bièvre n°88, déc. 2020. La vallée de la Bièvre : le site classé a 20 ans

Zones humides Info, n° 100, hiver 2020-2021. Les zones humides en Pays de Loire. Le Lac de Grand Lieu.

Adresse postale :

Association Bures-Orsay-Nature, Université Paris-Saclay, bâtiment 304, 91405 Orsay Cedex

Adresse de la permanence et de la bibliothèque :

Près du seul feu tricolore du campus au bâtiment 308, 1^{er} étage, bureau 3110

Tel : 01 69 15 45 68

<http://www.abon91.org>

Association loi 1901 déclarée en préfecture de Palaiseau le 26 octobre 1970

Adhérente à l'**UASPS** (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes), à **Terre & Cité**, à la **LPO** et à l'**OPIE** (Office pour les insectes et leur Environnement), à la **FNE** Essonne

Adhésions et cotisations 2021 :

La cotisation est valable pour l'année civile, **de janvier à décembre**. L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin trimestriel et donne accès aux activités, dont celles du verger, et aux sorties nature.

Certaines sorties demandent une participation aux frais.

Cotisation : 15 € ; étudiant : 7 € ; cotisation familiale : 15 € plus 9 € par adhésion supplémentaire

Membre bienfaiteur : à partir de 20 €.

Accès libre aux non-adhérents pour les conférences à Orsay et à Bures.

Rappel : vous pouvez désormais régler votre cotisation annuelle par virement bancaire

IBAN : **FR76 1027 8060 0900 0201 1250 132** ; BIC : **CMCIFRA** ; Titulaire du compte : **ABON**

Indiquez **impérativement nom, prénom et « adhésion 2021 »**.

Dans ce cas, envoyez un bulletin d'adhésion rempli par courriel :

bures-orsay-nature.asso@universite-paris-saclay.fr